

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT112 Langues des affaires 1			
Ancien Code	ECCM1B12CPE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOCT1120		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques ainsi qu'avec les outils informatiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication écrite et orale, en français et/ou en anglais et néerlandais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
 - 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais
 - 5.6 Gérer une équipe et favoriser les collaborations au sein du service ou du département

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que l'étudiant soit capable de:

- structurer correctement des phrases simples et coordonnées;
- de formuler correctement par écrit et/ou par oral (voir les deux) des messages de complexité intermédiaire liés à la vie quotidienne et professionnelle;
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte défini;
- de maîtriser la théorie grammaticale de la phrase coordonnée, de la question indirecte et de la succession d'événements sur la ligne du temps;
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices en lien direct avec celle-ci
- de répondre adéquatement, en langue française et/ou en langue néerlandaise à des questions portant sur le contenu pertinent et sélectif de messages intermédiaires, oraux et écrits à rythme vocal et hauteur de ton réalistes;
- de présenter un exposé structuré sur un sujet relevant de faits de société contemporains;
- suite à des séances de travaux de groupe, de rédiger et structurer en groupe un dossier sur une problématique choisie, en respectant les consignes de présentation, y compris pour la table des matières et

- la bibliographie, et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes;
- suite à des séances de travaux de groupe, de présenter en groupe un exposé de 10' sur une problématique choisie, accompagné d'un support (audio)visuel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM1B12CPEA Néerlandais des affaires 84 h / 7 C

ECCM1B12CPEB Anglais des affaires 84 h / 7 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B12CPEA Néerlandais des affaires 70

ECCM1B12CPEB Anglais des affaires 70

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'évaluation (par exemple un travail ou une interrogation) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation. Se référer aux dispositions complémentaires de chaque AA.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais des affaires			
Ancien Code	3_ECCM1B12CPEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOCT1121		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en néerlandais dans le contexte économique et de l'entreprise au sens global.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- de formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie quotidienne, économique et professionnelle.
- de structurer correctement des phrases dans la langue cible.
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et/ou oraux moyennement complexes.
- de traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Vocabulaire usuel et vocabulaire de base en néerlandais des affaires
- Principaux principes grammaticaux et de conjugaison
- Structures de phrases simples utilisées dans les relations économiques et commerciales
- Stimulation orale individuelle ou en groupe sur des sujets économiques et commerciaux
- Compréhension de textes et compréhension à l'audition sur des thématiques économiques
- les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:
 - kennis maken, iemand begroeten
 - de arbeidsmarkt (werk zoeken, het loon, de extralegale voordelen, thuiswerken, ...)
 - e-mail (zakelijk schrijven)

Démarches d'apprentissage

- activités d'apprentissage variées (compréhension à l'audition/à la lecture, expression orale/écrite)
- jeux de rôle
- explications théoriques
- exercices dirigés
- travail en autonomie et/ou en groupe

- travail régulier
- quiz interactifs

Dispositifs d'aide à la réussite

- planning d'étude posté sur ConnectED
- évaluation continue
- exercices supplémentaires en ligne
- évaluation formative via des quiz interactifs
- séances de questions/réponses
- liste de ressources intéressantes distribuée en début de cours et postée sur ConnectED

Sources et références

- Comprendre et exploiter des textes d'actualité, Baelen, Degrave, De Rycke et Hiligsmann, De Boeck supérieur 2018
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme 2015, cahier d'exercices (achat obligatoire)
- Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, Th. Vromans, D. Hatier
- Nederlands voor managers(3è édition), Guy Sirjacobs-Jean-Paul Callut, De Boeck 2006
- Taalrijk, Ludo Eechaudt, Erasme 2001
- Handelscommunicatie Nederlands, Jean-Pierre Vandenberghe, Van IN 2001
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 1 , Christian Loriaux,De Boeck 2014
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 2 , Christian Loriaux, De Boeck 2004
- Néerlandais des affaires intermédiaire-avancé volume2, De Boeck supérieur 2016
- Néerlandais pour réussir 1 et 2, Agneessens et Vlieghe, VAN IN 2012
- Schrijven zonder fouten, Deltas
- Ter Zake-zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Lyan Bekkers et Susan Mennen, Intertaal 2017
- Tien op tien, Ludo Eechaudt,Barbara Brooijmans et Nicole Engelen, Erasme 2006

sites internet:

- wallangues.be
- vrt.be
- reverso.com
- quizlet.com
- nedbox.be
- nl.metrotime.be
- deepl.com
- neerlandaisfacile.com - linguee.com - mijnwoordenboek.nl

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus et documents à télécharger sur ConnectED
- matériel audio
- matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours)
- powerpoints postés sur ConnectED
- notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Plusieurs notes interviennent dans la note indiquée dans le bulletin de juin:

TJ Q1+Q2: 50%

Examen écrit en juin: 50% (examen portant sur toute la matière de l'année)

2ème session (août-septembre):

Examen écrit: 100% de la note finale (examen portant sur toute la matière de l'année)

!! Le travail journalier n'est plus pris en compte dans la note du Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50		
Période d'évaluation			Exe	50		

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

Cette activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible. Exposés, instructions, explications, évaluations et autres outils pédagogiques seront partiellement voire complètement conçus en néerlandais.

La matière est cumulative (tout, toujours) Aucune dispense n'est envisagée entre janvier et juin ni entre juin et septembre.

La note qui figurera au bulletin de janvier est une note provisoire qui correspondra à la moyenne des interrogations d'évaluation continue réalisées au cours du Q1. Cette note sera ensuite mise à jour en fin de Q2 avec les notes des interrogations du Q2 et de l'examen de juin.

Le TJ n'est plus pris en compte dans la note attribuée au bulletin du Q3.

N.B. : En cas de non-présentation d'une partie de l'évaluation

6 interrogations seront programmées durant les Q1 et Q2 (Evaluation continue).

Si un(e) étudiant(e) est dans l'incapacité de présenter l'une des interrogations, il/elle devra spontanément faire parvenir à son enseignant(e) un justificatif d'absence officiel valable (ex. : CM) dans les 48h qui suivent le jour de l'interrogation concernée. Cette interrogation ne sera alors pas comptabilisée dans la moyenne finale de l'évaluation continue. A défaut de justificatif valable, l'interrogation sera comptabilisée avec une note de 0. Aucune séance de rattrapage ne sera organisée pour les interrogations d'évaluation continue.

Si un(e) étudiant(e) n'a pas participé à au moins 4 des 6 interrogations (quels que soient les motifs invoqués), il/elle ne pourra pas présenter l'examen écrit en juin et la note finale qui lui sera attribuée au bulletin du Q2 sera PP (pas présenté), CM ou ML selon le motif invoqué et le justificatif produit. Il/Elle devra alors présenter l'examen de néerlandais en 2ème session et la note obtenue à celui-ci représentera 100% de la note finale attribuée au bulletin du Q3.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen de juin au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen lors de la 2ème session, quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf éventuellement en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction. Il est à noter que, même dans ces circonstances, les délais et les impératifs organisationnels peuvent rendre impossible la repasse pendant la même session.

La note de PP attribuée au bulletin de Q2 prévaut sur la mention « CM » si au moins une absence lors d'une interrogation n'a pas été justifiée valablement. Ce PP pourra toutefois être converti en PR si l'étudiant en fait expressément la demande (soit via le formulaire ad hoc à remettre au secrétariat, soit via un email envoyé à son enseignant(e)).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais des affaires			
Ancien Code	3_ECCM1B12CPEB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOCT1122		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be) Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en anglais dans le contexte économique et de l'entreprise au sens global.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable :

- de formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie quotidienne, économique et professionnelle.
- de structurer correctement des phrases dans la langue cible.
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et/ou oraux moyennement complexes.
- de traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révision de structures et notions grammaticales fondamentales.
- Acquisition de structures et notions grammaticales plus complexes.
- Acquisition et révision de vocabulaire et de connaissances lexicales liés à la vie quotidienne et professionnelle.
- Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:
 - Meetings and greetings
 - Talking about companies (organization, company profile...)
 - Making appointments
 - Talking about schedules and arrangements
 - Money (banking, personal finance, ...)
- Aperçu non exhaustif des points grammaticaux vus ou revus:
 - Present simple and continuous
 - Making questions and negative statements
 - Past tenses (past simple and past continuous + present perfect)
 - Articles and determiners
 - Some and any

- Frequency adverbs and others
- Modal verbs

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées. De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.
- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.
- Des évaluations obligatoires permettront aux étudiants de prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances tout en se familiarisant progressivement avec les méthodes d'évaluation propres à l'AA.
- Alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application.
- Utilisation et exploitation de documents et exercices en rapport avec des thèmes de la vie quotidienne et/ou professionnelle.
- Développement des quatre compétences (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale, expression écrite).
- Travail en autonomie sur la plateforme Wallangues et dans le manuel de grammaire "English grammar in use".

Dispositifs d'aide à la réussite

- Travaux et préparations à domicile
- Présentations orales en classe
- Conversations et travail en équipe
- Interrogations et évaluations
- Feedback quant au travail effectué

Sources et références

- English Grammar in Use (intermediate) MURPHY R.
- Le Robert et Collins Dictionary (French English-English French)
- Merriam-Webster dictionary
- Wordreference
- Linguee
- Syllabus et documents à télécharger à partir de la plateforme Connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- English Grammar in Use (intermediate) MURPHY R.
- Notes de cours
- Syllabus et documents à télécharger à partir de la plateforme Connected
- Plateforme Wallangues
- Sites Internet
- Manuels pédagogiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Plusieurs notes interviennent dans la note indiquée dans le bulletin de juin:

- **TJ Q1+Q2:** 50%
- **Examen écrit en juin:** 50% (examen portant sur toute la matière de l'année)

2ème session (août-septembre):

- **Examen écrit:** 100% de la note finale (examen portant sur toute la matière de l'année)
!! Le travail journalier n'est plus pris en compte dans la note du Q3.

La matière est envisagée selon une continuité pédagogique et la matière des interrogations et examens est définie par les enseignants.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50		
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

La note qui figurera au bulletin de janvier est une note provisoire qui correspondra à la moyenne des interrogations d'évaluation continue réalisées au cours du Q1. Cette note sera ensuite mise à jour en fin de Q2 avec les notes des interrogations du Q2 et de l'examen de juin.

N.B. : En cas de non-présentation d'une partie de l'évaluation

- 6 interrogations seront programmées durant les Q1 et Q2 (Evaluation continue).
Si un(e) étudiant(e) est dans l'incapacité de présenter l'une des interrogations, il/elle devra spontanément faire parvenir à son enseignant(e) un justificatif d'absence officiel valable (ex. : CM) dans les 48h qui suivent le jour de l'interrogation concernée. Cette interrogation ne sera alors pas comptabilisée dans la moyenne finale de l'évaluation continue. A défaut de justificatif valable, l'interrogation sera comptabilisée avec une note de 0.
- Si un(e) étudiant(e) n'a pas participé à au moins 4 des 6 interrogations (quels que soient les motifs invoqués), il/elle ne pourra pas présenter l'examen écrit en juin et la note finale qui lui sera attribuée au bulletin du Q2 sera PP (pas présenté), CM ou ML selon le motif invoqué et le justificatif produit. Il/Elle devra alors présenter l'examen d'anglais en 2ème session et la note obtenue à celui-ci représentera 100% de la note finale attribuée au bulletin du Q3.
- En outre, l'interrogation récapitulative (interrogation n°4 prévue en février) est obligatoire. Si un(e) étudiant(e) ne présente pas cette interrogation lors de la date prévue, il/elle aura l'occasion de la présenter lors d'une unique séance de rattrapage (date communiquée par les enseignants en temps voulu) à condition de remettre un justificatif d'absence valable pour le jour de l'interrogation dans un délai de 48h. En cas de non-présentation de cette interrogation n°4 (le jour de l'interrogation ou de son rattrapage), et ce quel que soit le motif invoqué, l'étudiant(e) se verra attribuer la note de PP, CM ou ML (selon le justificatif produit) au bulletin final du Q2, et devra alors présenter l'examen d'anglais en 2ème session (la note obtenue à celui-ci représentera 100% de la note finale attribuée au bulletin du Q3).
- Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen de juin au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen lors de la 2ème session, quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf éventuellement en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction. Il est à noter que, même dans ces circonstances, les délais et les impératifs organisationnels peuvent rendre impossible la repasse pendant la même session.

Attention :

- Mis à part pour l'interrogation 4, pour laquelle une seule séance de rattrapage sera organisée pour les étudiants ayant produit un justificatif officiel valable, aucune séance de rattrapage ne sera organisée pour les autres interrogations d'évaluation continue.
- La note de PP attribuée au bulletin de Q2 prévaut sur la mention « CM » si au moins une absence lors d'une interrogation n'a pas été justifiée valablement. Ce PP pourra toutefois être converti en PR si l'étudiant en fait expressément la demande (soit via le formulaire ad hoc à remettre au secrétariat, soit via un email envoyé à son enseignant(e)).

- Le TJ n'est plus pris en compte dans la note attribuée au bulletin du Q3.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

Se référer également au paragraphe "Dispositions complémentaires" de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).